

Photos

- [Collignon-Roger-JPEG_Calque-1.jpg](#)

Genre

Homme

Nom

COLLIGNON

Prénom

Roger Charles Albert

Nom et Prénom(s)

COLLIGNON Roger Charles Albert

Chronologie

1941

Statut

- RIF
- DIR

Date de naissance

26/08/1914

Commune

Le Havre

Département / Pays

76

Lieu

Le Havre - 76

Parcours dans la résistance

Né au Havre le 24 aout 1914, **Roger Charles Albert COLLIGNON** était membre du Mouvement Front National (source : SGA). Il est mécanicien-ajusteur sur les cellules d'avions dans l'usine des Établissements Bloch-Aviation. Il a des responsabilités syndicales à la CGT et adhère en 1938 à la CGT au Parti communiste.

Au moment de sa première arrestation, il est domicilié au 16, rue Carle-Hebert à Courbevoie (92). Il est arrêté une première fois le 18 février 1941 à son domicile pour avoir diffusé des brochures communistes et est inculpé d'infraction aux articles 1 et 3 du décret-loi du 26 septembre 1939, « *attendu que [leur activité] avait pour but la diffusion des mots d'ordres de la IIIe internationale communiste ou d'organismes s'y rattachant, par la détention en vue de la diffusion ou de la distribution de tracts et brochures d'inspiration communiste* ».

Conduit au dépôt de la préfecture, à la disposition du procureur de la République, il est écroué le 19 février 1941, à la Maison d'arrêt de la Santé (Paris 14e).

Le 16 mai, après trois mois de détention, Roger COLLIGNON comparait devant la 12e chambre du Tribunal correctionnel de la Seine. Il est relaxé le jour même, faute de charges suffisantes. Cependant, il est aussitôt conduit à la préfecture de police, et doit signer « une déclaration sur l'honneur selon laquelle il [désapprouve] formellement l'action communiste sous toutes ses formes ».

Le 28 avril 1942, Roger COLLIGNON est de nouveau arrêté par des policiers français et allemands, lors d'une grande vague d'arrestations (397 personnes) organisée par « les autorités d'occupation » dans le département de la Seine et visant majoritairement des militants du Parti communiste. Les hommes sont conduits au camp allemand de Royallieu à Compiègne (Oise), administré et gardé par la Wehrmacht.

Entre fin avril et fin juin 1942, Roger COLLIGNON est sélectionné avec plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande (en application d'un ordre de Hitler).

Le 6 juillet 1942 à l'aube, les détenus sont conduits à pied sous escorte allemande à la gare de Compiègne, sur la commune de Margny, et entassés dans des wagons de marchandises. Le convoi dit des "45000" part une fois les portes verrouillées et le 8 juillet 1942, Roger COLLIGNON est enregistré à Auschwitz sous le numéro 45386.

Le 17 ou 18 mars 1943, il fait partie des dix-sept "45000" rescapés de Birkenau conduits à Auschwitz-I (en tout, 24 survivants sur 600 !). Il est affecté à la DAW (Deutsche AusrüstungsWerke, société SS, usine d'armement où existe un Kommando de fabrication de caisses). Il rejoint alors le groupe français de résistance créé par certains "45000" avec l'aide de résistants autrichiens appartenant au Comité international de résistance du camp.

À la mi-août 1943, il est parmi les "politiques" français rassemblés (entre 120 et 140) mis en "quarantaine" au premier étage du Block 11. Exemptés de travail et d'appel extérieur, les "45000" sont témoins des exécutions massives de résistants, d'otages polonais et tchèques et de détenus du camp au fond de la cour fermée séparant les Blocks 10 et 11. au KL Buchenwald (matricule 39830).

A la fin de l'été 1944, Roger COLLIGNON est parmi les trente-six "45000" qui restent à Auschwitz, alors que les autres rescapés du convoi sont transférés vers d'autres camps.

Il est évacué au KL Mauthausen le 2 février 1945, affecté le 7 mars 1945 à Gusen, Kommando de Mauthausen.

C'est à Mauthausen que Roger COLLIGNON est libéré le 5 mai 1945 et rapatrié à l'hôtel Lutetia à Paris le 21 mai.

Il a été homologué RIF et DIR et en 1955, a été homologué comme "Déporté politique".

Au début de l'été 1970, il commence à souffrir d'hallucinations : les fantômes de ses camarades disparus viennent le hanter et il revit les épreuves traversées. Roger COLLIGNON décède à Senlis le 17 septembre 1970, à 56 ans, d'un cancer généralisé (*d'après la notice biographique de Mémoire vive*).

Documents annexés : Col. Arolsen archives

Claudine Cardon-Hamet, Politique Auschwitz

Mémoire vive

Monument Mauthausen

SHD Vincennes

GR 16 P 137674

SHD Caen

Non référencé

Photothèque / Documents annexes

- [COLLIGNON-ROGER-3.jpg](#)
- [COLLIGNON-ROGER-2.jpg](#)
- [COLLIGNON-ROGER-1.jpg](#)

Crédit Photo

© Martine Collignon-Milon (Claudine Cardon-Hamet)

Mise à jour

18/01/2021